



AVIS PUBLIC

AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT N°462-1

AVIS PUBLIC est donné par les présentes, que le conseil d'arrondissement de LaSalle a adopté le 9 septembre 2024, le règlement suivant :

462-1 Règlement amendant le règlement numéro 462 portant sur la dénomination de certaines rues de la municipalité afin de corriger les génériques.

Ce règlement peut être consulté sur le site Internet de l'arrondissement de LaSalle ou en faisant une demande à cet effet par courriel à l'adresse greffe.lasalle@montreal.ca.

DONNÉ À LASALLE, ce 17 septembre 2024.

Diane Bibeau
Secrétaire d'arrondissement substitut